



Première parution de la **PLUME DE MER**
Infolettre trimestrielle du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
1er juin 2026.



À nos lecteurs...

Bienvenue au premier numéro de notre nouveau bulletin de liaison trimestriel. Ces publications périodiques sont de retour afin de mieux vous informer des actions réalisées par notre équipe et nos partenaires.

Les années 2024 et 2025 furent le théâtre de changements majeurs au Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire. Avec l'arrivée d'un nouveau directeur général, la création d'un comité de direction, le lancement d'un exercice de planification stratégique et d'un chantier de mise à jour de nos politiques, c'est tout l'appareil administratif et de gestion de l'organisme qui est remodelé. L'objectif est de mieux répondre à la croissance du nombre et de la complexité

des projets que nous développons et pour lesquels nous sommes sollicités et assurer le développement d'un milieu de travail exceptionnel. En témoignent une croissance notable avec 42 projets en cours et une équipe 19 employé-es à la fin de l'année 2025.

L'année 2025 a également été celle de plusieurs succès notables. L'équipe a mené à bien les travaux du plus important projet de notre histoire avec la restauration de 7,3 ha d'habitats côtiers dans la région de Saint-André-de-Kamouraska. Succès également dans le réseau avec la réalisation des premiers projets interrégionaux, dont la réalisation du forum Littoral en Commun, qui a réuni l'automne dernier à Baie-Comeau plus de 130 acteurs et décideurs du milieu autour du sujet de la restauration côtière.

Bien que cette année 2026 débute dans un environnement politique et économique plus incertain, notre calendrier de projets est bien garni et plusieurs belles opportunités se présentent à nous. Vous pourrez sans aucun doute observer notre personnel à l'œuvre que ce soit dans la région de Rimouski près du marais de Sacré-Coeur, dans l'herbier de zostère de la Baie de Rimouski ou à la Pointe aux Anglais, à Sainte-Flavie, à l'Isle-Verte, au Kamouraska, à Rivière-Ouelle, etc. N'hésitez surtout pas pour leur piquer une jasette!

Nous vous souhaitons une bonne lecture et la meilleure saison estivale envisageable en ce début d'été 2026.

Les projets du Fond de Restauration des Écosystèmes Aquatiques

Depuis maintenant quelques années, ce fond de Pêches et Océans Canada nous permet de réaliser plusieurs projets de restauration dans la région. Mars 2027 sera la fin de cet ensemble de projets, ce qui signifie que la saison qui s'en vient sera principalement une saison de travaux sur le terrain.

À Pointe-aux-Anglais, suivant la recharge de sédiments de novembre passé, les travaux de végétalisation et l'installation d'une passerelle en bois seront réalisés à la mi-juin. La recharge de 2 340 tonnes de sédiment permet de freiner l'érosion et de favoriser le retour du capelan dans une frayère historique. Pour expliquer son fonctionnement, une courte capsule vidéo en animation 2D a été réalisée. [Cliquez ici pour la voir sur Facebook.](#)

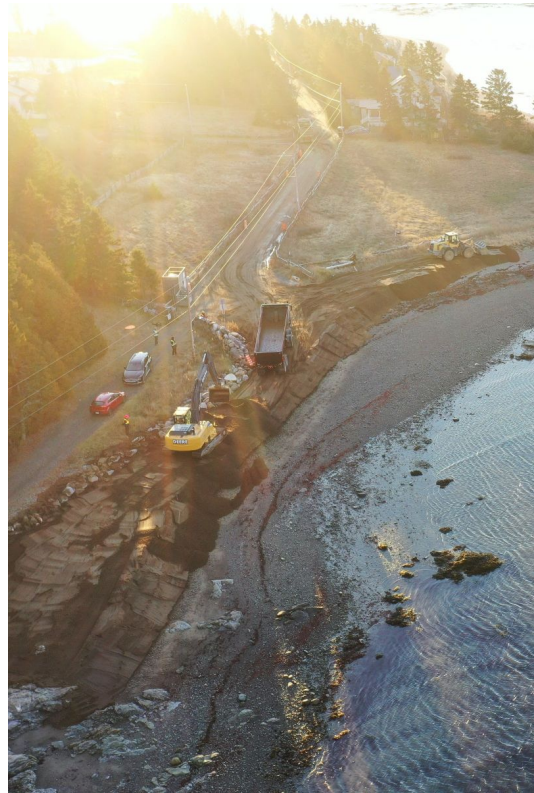
À Rivière-Ouelle, suite à la caractérisation du terrain, des travaux de

reprofilage et de végétalisation vont être réalisés en septembre 2026. La préparation de ces travaux sera une bonne partie de la charge de travail de cet été.

Dans le marais de Sacré-Coeur et l'herbier de zostère de Rimouski, le schorre supérieur sera planté avec de la zostère marine, de la spartine étalée ainsi que du plantain. Déjà en mai, 483 mottes de spartine et 378 mottes de zostère ont été plantées. Ces travaux servent d'accompagnement à l'expansion de ces habitats de haute importance écosystémique.

Finalement, en collaboration avec la firme Fluvio, nous continuons de travailler sur un projet de démantèlement d'un barrage en aval de la rivière Germain-Roy pour favoriser la montaison des anguilles.





En ordre : civelles (anguilles juvéniles) photographiées en 2025 lors de l'inventaire sur la Germain-Roy, la transplantation de zostère dans l'herbier de Rimouski en 2025, la transplantation de spartine dans le marais de Sacré-Coeur en mai 2026 et les travaux de recharge sédimentaire à Pointe-aux-Anglais en novembre 2025.

Nouvelles acquisitions pour le Comité ZIP

Backpack ADNe

Pour faciliter la détection d'espèces animales d'intérêt, un *Backpack ADNe* a été acquis. Une pompe spécialisée insérée dans un sac à dos sur mesure permet de filtrer l'eau en diminuant grandement les risques de contamination et permet ainsi de récolter l'ADN d'animaux qui se retrouverait dans le plan d'eau. Sa première tâche sera d'analyser certains points dans la rivière Germain-Roy pour comprendre le parcours employé par les anguilles dans la rivière et les principaux freins anthropiques qu'elles pourraient rencontrer.



Utilisation du *Backpack ADNe* au lac à l'Anguille à la fin du printemps 2026.

Capteur multispectral

Un appareil qui rend notre géomorphologue, Samuel Auger, et notre géomaticien, Samuel Veilleux, plus qu'heureux.

Un capteur multispectral fonctionne un peu comme l'appareil photo de votre téléphone : il capte la lumière pour produire une image. Un appareil photo classique enregistre principalement trois couleurs — le rouge, le vert et le bleu (RVB) — puis les combine pour créer une image semblable à ce que voit l'œil humain. Un capteur multispectral va toutefois un peu plus loin. En plus des couleurs visibles, il peut capter d'autres types de lumière invisibles à nos yeux. Pour y parvenir, il est équipé de plusieurs capteurs spécialisés, chacun enregistrant une portion différente du spectre lumineux. Le capteur utilisé par le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire comprend notamment des capteurs pour les bandes rouge, verte, bleue et proche infrarouge, ainsi qu'une bande dite « panchromatique », qui mesure l'intensité lumineuse globale.

Les photographies aériennes prises par drone sont déjà très utiles. Elles permettent par exemple de cartographier la végétation, de délimiter un marais côtier ou de suivre l'évolution d'une falaise soumise à l'érosion. Elles servent aussi à produire des modèles 3D du terrain.

Le capteur multispectral ajoute une couche d'information supplémentaire. Comme il enregistre des longueurs d'onde invisibles à l'œil humain, il permet de calculer différents indices qui révèlent des caractéristiques impossibles à observer sur une photo ordinaire. L'exemple le plus connu est le **NDVI** (indice de végétation par différence normalisée). En comparant la lumière rouge et la

lumière proche infrarouge réfléchies par les plantes, cet indice permet d'évaluer leur état de santé. Il est largement utilisé en agriculture pour suivre la croissance des cultures.

Dans les milieux côtiers, ces indices peuvent aider à mieux comprendre l'état des écosystèmes, à repérer des secteurs dégradés ou à identifier des zones prioritaires pour la restauration. Le capteur multispectral peut aussi faciliter la détection de certaines espèces végétales d'intérêt, notamment les espèces exotiques envahissantes. En effet, deux plantes peuvent sembler identiques sur une photographie classique puisqu'elles réfléchissent les mêmes quantités de rouge, de vert et de bleu. Pourtant, elles peuvent réagir très différemment dans le proche infrarouge.

Cette différence est invisible pour l'œil humain, mais le capteur multispectral peut la détecter. Il devient alors possible de distinguer certaines espèces qui seraient autrement très difficiles à identifier à partir d'images aériennes. En somme, le capteur multispectral permet de voir au-delà de ce que nos yeux perçoivent. Il révèle des informations discrètes, parfois complètement invisibles, qui nous aident à mieux comprendre et protéger les écosystèmes côtiers.

Les recrues

La saison estivale ouvre les portes à une nouvelle cohorte de techniciens et de stagiaires.

Marilou Forest

À la maîtrise en gestion systémique des milieux naturels à l'Université de Sherbrooke, elle est chargée de projet stagiaire depuis trois mois parmi nous. Le sujet de son stage est le développement d'outils de sensibilisation sur les fonctions et la gestion des laisses de mer.



**Laurent Dupont**

Il vient de compléter son bac en géographie à l'UQAR et passera son été avec nous en tant que technicien avant de commencer sa maîtrise professionnelle en géographie à l'UQAR cet automne.

Goulwen Gauthier

Avec une technique en milieu naturel en poche ainsi qu'un baccalauréat en biologie, Goulwen est de retour en tant que technicien estival après une année d'absence.

**Flavie Parasie**

Amoureuse des animaux, Flavie a un DEP en protection et exploitation des territoires ainsi qu'une technique en milieu naturel, spécialisée sur la faune. Elle a été au Comité ZIP de Saguenay-Charlevoix en 2023.



La recharge sédimentaire de Sainte-Flavie

Nous avons un rôle à jouer pour ce projet de sécurité publique porté par la municipalité de Sainte-Flavie. L'année passée, des travaux de génie végétal ont été entrepris pour naturaliser et stabiliser la recharge. Ces travaux, soit les plantations d'élymes et de rosiers, ont par la suite fait l'objet de suivis sur leur croissance et leur expansion. Ces suivis seront encore entrepris cette année.

Nous faisons aussi le suivi sur la présence de capelans, les changements de la granulométrie du milieu, ainsi que les embouchures des cours d'eau affectés par la recharge - les ruisseaux Saucier et Lebrun - pour monitorer si le passage des poissons est toujours possible. L'année passée, les capelans n'ont pas été observés durant la saison de fraie - à suivre pour cette année.



En ordre: la plantation d'élymes des sables et l'observation de la présence du capelan à la recharge sédimentaire de Sainte-Flavie en 2025.

Contrôler le roseau commun pour préserver les marais salés du Bas-Saint-Laurent

Grâce au soutien de l'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes au Bas-Saint-Laurent, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a mené des travaux de contrôle du roseau commun à Notre-Dame-des-Neiges et à Saint-André-de-Kamouraska. Des études et des plans d'intervention ont également été réalisés à L'Isle-Verte et dans la Réserve nationale de faune de la Baie-de-l'Isle-Verte en vue de travaux prévus en 2026.

Originaire d'Eurasie, le roseau commun est une plante envahissante qui menace les milieux humides et côtiers. En formant de vastes colonies, il remplace les plantes indigènes et réduit la biodiversité des marais. Pour freiner sa propagation, le Comité ZIP utilise différentes méthodes, dont le bâchage,

l'arrachage et les fauches répétées. Après plusieurs années de contrôle, les bâches sont retirées et des végétaux indigènes sont replantés afin de restaurer les habitats naturels.

Ces efforts se poursuivront en 2026 et 2027. En parallèle, le Comité ZIP réalise également des projets de restauration des habitats côtiers, de concertation régionale et de mise en valeur de l'estuaire du Saint-Laurent.



Colonie de roseau commun avant sa fauche.

Une saison de suivis

La saison de terrain sera marquée par une vaste campagne d'inventaires biologiques et environnementaux visant à documenter l'évolution d'un milieu côtier post-restauration. L'équipe réalisera des relevés de végétation afin d'identifier les espèces présentes et leur abondance, des inventaires ornithologiques pour suivre l'utilisation du site par les oiseaux, ainsi que des inventaires ichtyologiques et des organismes benthiques, ces petits invertébrés vivant dans les sédiments. Des mesures de matière organique et différents paramètres physicochimiques de l'eau seront également recueillis afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème. L'ensemble de ces données permettra de dresser un portrait détaillé du milieu et de suivre son évolution dans le temps.

Pour appuyer ce travail, de nouvelles sondes HOB0 à oxygène dissous et à salinité seront déployées sur le terrain. Ces instruments enregistrent automatiquement les conditions du milieu jour et nuit, offrant un suivi continu impossible à obtenir par des visites ponctuelles. Les données recueillies permettront notamment d'observer les variations liées aux marées, de suivre la qualité de l'eau et d'évaluer les conditions dont dépendent les poissons, les invertébrés et les plantes adaptées aux milieux côtiers. Ces outils complètent

les observations réalisées sur le terrain et fournissent une meilleure compréhension des processus écologiques à l'œuvre.





En ordre: inventaire ichthyologique et botanique sur un site avant sa restauration en 2025.

LITTORAL EN COMMUN | Les actes de colloque

Lors du 5 et 6 novembre 2025, le Forum **Littoral en commun** pour la restauration des écosystèmes côtiers avait lieu à Baie-Comeau. Maintenant, les actes de colloque sont disponibles en ligne, via le bouton ci-dessous.

[Consultez les actes de colloque](#)





Quelques photos du Forum Littoral en commun.

Mot de la fin

Merci d'avoir pris le temps de lire cette première infolettre ! On se laisse sur une petite galerie photo des premiers travaux de 2026 et on se réécrit en septembre.

À bientôt !

L'équipe du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire



Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

